

L'édito

CITOYENS... À vos outils !

Pour plus, toujours plus de refuges.

Comme la nature, la LPO est toujours en mouvement et 2020 sera l'année de la reconquête de la biodiversité. Et le travail ne manque pas.

Chaque mois, votre association préférée mettra en place des chantiers de nature pour venir en aide à un environnement malmené : créations de mares, entretiens de milieux, plantations de haies sauvages, pose de nichoirs, les champs sont vastes alors si la bêche vous démange, rejoignez les bonnes volontés de la LPO Délégation Haute-Savoie, chaussez vos bottes et retrouvons-nous sur le terrain.

Mais 2020 sera aussi l'année officielle du hérisson, symbole de cette nature de proximité qui disparaît en silence. L'occasion pour nous de réaliser des aménagements pour faciliter le retour de la petite faune sauvage.

Vous retrouverez dans notre nouvel agenda une activité foisonnante, preuve de l'engagement de la LPO dans la préservation du vivant ; la journée des refuges-fête de la nature du mois de mai tiendra toutes ses promesses comme chaque année.

Alors ensemble, retroussons nos manches et oeuvrons pour la biodiversité.

Didier BESSON
Coordinateur
« Refuges LPO »



n°19 - décembre 2019

Sommaire

- Baromètre des Refuges LPO
- L'actu des Refuges collectivités
- Nourrir les oiseaux l'hiver
- 16^{èmes} rencontres départementales des propriétaires de Refuges LPO
- À vos agendas !

Le baromètre des Refuges



En France :
30 576 Refuges LPO
40 800 hectares

2 291 établissements
610 collectivités et entreprises



En Haute-Savoie :
490 Refuges LPO

33 établissements
15 collectivités et entreprises

**Pensez à adhérer
à la LPO !**



Vous aussi rejoignez-nous pour nous donner les moyens et la légitimité de défendre les intérêts de la biodiversité sur le département.

Pour adhérer rendez-vous sur :

www.lpo.fr

L'Actu des Refuges LPO personnes morales



5 nouveaux sites classés Refuges Collectivités en Haute-Savoie !

En 2019, 3 communes nous ont fait part de leurs souhaits de labelliser des sites naturels sur leur territoire ; c'est ainsi que nous avons accueilli 5 nouveaux parcs et jardins municipaux dans le réseau des Refuges LPO haut-savoyards !

Les nouveaux Refuges 2019 :

Le Moulin de Carra à Ville-La-Grand

Le site de Tougues et la place de la mairie de Chens-sur-Léman

Le cimetière des îles et la roselière d'Albigny à Annecy



Ces 5 sites ont fait l'objet cette année d'inventaires naturalistes, des oiseaux aux papillons, afin d'établir un état des lieux de la biodiversité actuelle. De quoi réserver de belles surprises aux naturalistes !

En effet, à Annecy, 49 espèces d'oiseaux ont été recensées au cimetière des îles dont de nombreux granivores, espèces autrefois bien communes mais aujourd'hui en déclin (serins, verdiers...) tandis que la roselière d'Albigny abritait des rousserolles turdoïdes.

À Ville-La-Grand, la pie-grièche écorcheur a été découverte comme nicheuse sur le Moulin de Carra, tout comme le bruant zizi ou encore le Torcol fourmilier. Côté libellules, la présence du cériagrion délicat, espèce plutôt rare dans notre département, a été relevée.

Enfin, à Chens-sur-Léman, la huppe fasciée a été entendue tout le printemps et de nombreux papillons ont été observés sur Tougues, notamment le gazé ; cette espèce autrefois commune tend à se raréfier en plaine et sa découverte à basse altitude est toujours plaisante.



À noter que la LPO DT Haute-Savoie est également intervenue sur le Refuge LPO savoyard de la base de loisirs de Motz (Espace Sport Nature et Fier) en appui de l'équipe de la LPO Délégation Savoie afin d'effectuer l'inventaire des libellules et des papillons. Si les odonates recensés sont plutôt communs, un papillon a cependant attiré notre attention : le Grand Nègre des bois, espèce peu commune et toujours appréciable à observer.

Ces inventaires permettent de mettre en avant les enjeux écologiques de chaque Refuge et serviront de base à un travail commun avec les communes afin de leur proposer un plan de gestion adapté à chaque site.



Les conseils de la LPO pour nourrir les oiseaux l'hiver

Lors des périodes de froid, les oiseaux peinent à trouver de la nourriture, notamment lorsque le sol est gelé ou recouvert de neige. Pas de panique, vous pouvez leur donner un petit coup de pouce ; suivez le guide !

Pourquoi certains oiseaux partent et d'autres restent en hiver ?

Certains oiseaux se nourrissent exclusivement d'insectes. C'est le cas par exemple des hirondelles et des martinets, qui migrent alors en Afrique dès lors que l'automne arrive afin de continuer à trouver de la nourriture. D'autres espèces d'oiseaux ont un régime alimentaire plus varié, et se contentent alors l'hiver venu de graines et de fruits, comme le tarin des aulnes, le chardonneret élégant, les mésanges et fauvettes... Pour avoir la chance d'observer ces oiseaux restés en France l'hiver et les aider pendant cette période difficile, nous vous livrons quelques conseils pour les nourrir.

À quelle période nourrir ?

Vous pouvez commencer à nourrir les oiseaux dès les premières gelées. À l'approche des jours plus chauds, lorsque le printemps commencera à faire son apparition, arrêtez progressivement de remplir votre mangeoire. Cela évitera la propagation de certaines maladies, au moment où les oiseaux peuvent trouver la nourriture par eux-mêmes.



© Johan Dussert

Bon à savoir

Si vous avez commencé le nourrissage, n'arrêtez pas d'un seul coup, surtout en période de grand froid. Les oiseaux se seront habitués à avoir de la nourriture chez vous et risqueront d'être en difficulté pour en trouver par leurs propres moyens.

Surveillez de temps à autre les oiseaux qui visitent votre mangeoire : si l'un d'eux vous paraît malade, videz et nettoyez la mangeoire à l'aide de savon noir pour la désinfecter sans produits chimiques.



© Claudette Millat

Installer une mangeoire

C'est la première étape ! Plusieurs types de mangeoires existent : que vous ayez un balcon, une terrasse ou un jardin, choisissez celle qui s'adaptera le mieux à votre emplacement. Il est important de placer la mangeoire en hauteur pour qu'elle ne soit pas accessible aux prédateurs. Si vous habitez en ville, faites en sorte que la mangeoire ne puisse pas être utilisée par les pigeons (pose d'un toit, petit orifice d'où sortent les graines...). En effet, nourrir les pigeons est interdit par la loi et vous risquez d'épuiser très rapidement votre stock de nourriture !

Que mettre dans la mangeoire ?

Pour remplir votre mangeoire, choisissez les aliments les mieux adaptés pour les oiseaux :

- **Mélanges de graines** : le mélange optimal étant composé d'1/3 de tournesol noir, de cacahuètes et de maïs concassé ;
- **Pain de graisse végétale simple** ;
- **Pain de graisse végétale mélangé** avec des graines, fruits rouges ou insectes ;
- **Graines de tournesol** (non grillées et non salées), si possible non striées, les graines noires sont meilleures et plus riches en lipides ;
- **Cacahuètes** (non grillées et non salées) ;
- **Amandes, noix, noisettes et maïs concassés** (non grillées et non salées) ;
- **Petites graines de millet ou d'avoine** ;
- **Fruits décomposés** (pomme, poire flétrie, raisin).

Dans sa démarche écologique, la LPO vous conseille de choisir des graines de tournesol bio d'un producteur local et d'être attentif à la composition des boules de graisse (certaines sont faites à base de graisses animales, d'huile de palme...). De plus, ne choisissez que des boules de graisse sans filet, épargnant ainsi aux oiseaux le risque de se coincer les pattes.

Attention ! Ne donnez jamais de lait aux oiseaux : ils ne peuvent pas le digérer et celui-ci peut être responsable de troubles digestifs mortels.

Une fois la mangeoire prête, il ne vous reste plus qu'à profiter des allers-retours des oiseaux, de leur envol, les interactions entre les différentes espèces... Ce spectacle est passionnant !

16^{èmes} Rencontres des Propriétaires de Refuges LPO

À la découverte des Lamas et du Safran de Salagine



En 2019, pour la première fois, nous avons organisé la Journée des Refuges LPO en lien avec la Fête de la Nature, événement national célébrant la biodiversité sous toutes ses formes et qui se déroule chaque année à la fin du mois de mai.

En partenariat avec l'AEMC (Amis des Étangs et du Moulin de Crosagny), un stand LPO a été installé directement sur le site des étangs de Crosagny. Tandis que l'AEMC organisait un atelier de construction de nichoirs pour les enfants, nos bénévoles s'affairaient à la sensibilisation du public et à la présentation du programme Refuges. Que l'on possède un jardin, un balcon, que l'on apprécie se balader dans le parc communal... tous ces lieux sont éligibles pour faire partie de notre premier réseau de jardins écologiques de France !

Cerise sur le gâteau : nous avons accompagné les participants sur un parcours à l'observation des oiseaux jusqu'aux « Lamas de Salagine », où nous avons été chaleureusement accueillis par Josiane et Dominique Griot. Passionnés, ils nous ont présenté leur exploitation de Safran et au plus grand bonheur des enfants, fait visiter leur élevage de lamas. Le site est classé Refuge LPO et nous en avons profité pour inaugurer un hôtel à insectes que les enfants ont pu garnir à leur guise. Le clou du spectacle a probablement été assuré par Valérie et Gilles du centre de soins ERMUS, avec le relâcher de hérissons qui ont pu retrouver la liberté après plusieurs semaines de convalescence !

En 2020, nous vous donnons rendez-vous le 17 mai : cette fois, nous partirons à la découverte de la base de loisirs de Motz, passée du côté des Refuges LPO en 2019. À l'année prochaine !



À vos agendas : les rendez-vous 2020 à ne pas manquer

25 et 26 janvier 2020 :

Comptage des Oiseaux des Jardins

Observez durant 1h et notez tous les oiseaux de votre jardin !

Plus d'infos : www.oiseauxdesjardins.fr

17 mai 2020:

Journée des Refuges et Fête de la Nature

Partons à la découverte de la biodiversité de la base de loisirs de Motz !

Toutes les infos et les sorties 2020 sont consultables sur notre site internet :

<http://haute-savoie.lpo.fr/>

